



**REFORME  
DU COLLEGE  
2016**

**RÉUNIONITE  
FORMATAGE**

3/4

**NOTRE REFUS COLLECTIF**

Nous, personnels du collège soussigné-e-s

Maxime Deyts de Bouilleul (and)

A M. le Recteur de l'Académie de Lille  
Sous couvert du chef d'établissement du collège

Monsieur le Recteur,  
- convoqué-e-s à une formation pour laquelle nous ne sommes pas volontaires, et qui vise à nous faire accepter une réforme du collège que nous rejetons encore et toujours, sollicités pour entrer dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires qui, loin d'apporter des moyens supplémentaires à notre établissement, sont retranchés des horaires disciplinaires et justifient la suppression de la plupart des enseignements facultatifs (latin, bilangues, euro, DP3) dans un contexte d'austérité budgétaire.

- appelés à formuler sous la pression des choix quant à la répartition de la « dotation à disposition », qui vise à mettre en concurrence les personnels, alors que la dotation globale (DGH) ne sera connue qu'en janvier, et qu'il est de la compétence exclusive du Conseil d'Administration d'en délibérer.

Nous constatons que les formations se déroulent, en totalité ou en partie, en dehors de nos horaires de service.

Nous refusons l'alourdissement insupportable de notre charge travail, ainsi que toute injonction administrative à produire des projets dans le but d'entamer notre liberté pédagogique, et ne donnons pas notre accord pour participer à des réunions ou actions de formation organisées à l'initiative de l'administration, en dehors de nos horaires de service tels que portés à notre emploi du temps hebdomadaire, conformément aux dispositions du décret 2007-1470.

NOM	PRENOM	SIGNATURE
Ab	Sncl	
cgt	SNEP	
CNT	snes	
FO	F.S.U.	
snatc	SUNIP	

**REFORME  
DU COLLEGE  
2016**

**REUNIONITE  
FORMATAGE**

4/4

**NOTRE REFUS COLLECTIF**

Nous, personnels du collège soussigné-e-s

Maxime Deyts de Bouilleul (and)

A M. le Recteur de l'Académie de Lille  
Sous couvert du chef d'établissement du collège

Monsieur le Recteur,  
- convoqué-e-s à une formation pour laquelle nous ne sommes pas volontaires, et qui vise à nous faire accepter une réforme du collège que nous rejetons encore et toujours, sollicités pour entrer dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires qui, loin d'apporter des moyens supplémentaires à notre établissement, sont retranchés des horaires disciplinaires et justifient la suppression de la plupart des enseignements facultatifs (latin, bilangues, euro, DP3) dans un contexte d'austérité budgétaire.

- appelés à formuler sous la pression des choix quant à la répartition de la « dotation à disposition », qui vise à mettre en concurrence les personnels, alors que la dotation globale (DGH) ne sera connue qu'en janvier, et qu'il est de la compétence exclusive du Conseil d'Administration d'en délibérer.

Nous constatons que les formations se déroulent, en totalité ou en partie, en dehors de nos horaires de service.

Nous refusons l'alourdissement insupportable de notre charge travail, ainsi que toute injonction administrative à produire des projets dans le but d'entamer notre liberté pédagogique, et ne donnons pas notre accord pour participer à des réunions ou actions de formation organisées à l'initiative de l'administration, en dehors de nos horaires de service tels que portés à notre emploi du temps hebdomadaire, conformément aux dispositions du décret 2007-1470.

NOM	PRENOM	SIGNATURE
Ab	Sncl	
cgt	SNEP	
CNT	snes	
FO	F.S.U.	
snatc	SUNIP	